Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-212902761-20260605-DEL_05_06_26_13-DE

Commune de SIBIRIL

FINISTERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'année deux mille vingt-six,

Le cinq juin à dix-neuf heures quinze,

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Le Conseil Municipal de SIBIRIL, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de SIBIRIL, en séance publique, sous la présidence de Monsieur EDERN Jacques, Maire.

Date de la convocation : 28 mai 2026

Etaient présents : M.M. EDERN Jacques, GUIVARCH Eliane, ABGRALL Serge, CREACH Philippe, GRALL Juliette, LELOUTRE Christophe, HALLIER Pascal, QUEMENER Jean-Jacques, JONCOUR Milène, LE REST Caroline, LABOURIER Quentin, PERHIRIN Johanna, QUIVIGER Antoine, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mmes DUMONT Stéphanie (procuration à EDERN Jacques), TANGUY Cloé (procuration à QUIVIGER Antoine).

Secrétaire de séance : PERHIRIN Johanna

◆◆

Point n°13
MOTION DE SOUTIEN AU SDEF POUR L'ENFOUISSEMENT COORDONNÉ DES RESEAUX AERIENS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Vu la convention cadre nationale signée entre l'Association des Maires de France (AMF), la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et Orange,
Vu la délibération du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF) du 19 décembre 2025 relative à l'enfouissement coordonné des réseaux aériens,
Vu le courrier du SDEF du 4 février 2026 adressé à Monsieur le Maire,

Considérant que l'enfouissement coordonné des réseaux aériens contribue à l'amélioration du cadre de vie, à la sécurité des personnes et à la qualité des services publics,
Considérant que cette opération nécessite une coordination entre les collectivités, le SDEF et les opérateurs concernés,
Considérant que le SDEF a pris l'initiative de rappeler à Orange ses obligations légales en matière d'enfouissement des réseaux,
Considérant que la commune de Sibiril soutient pleinement cette démarche et souhaite que les engagements pris par les opérateurs soient respectés,

↳ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**
- **Approuve la motion du SDEF visant à organiser et faciliter l'enfouissement coordonné des réseaux aériens de communications électroniques et de distribution d'électricité sur le territoire communal.**

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire,
Jacques EDERN

MAIRIE DE SIBIRIL 29 (Finistère)